



GRUPE SCOLAIRE
ANNE FRANCK



UNION DES PARENTS INDÉPENDANTS (UPI) DES MOLIÈRES

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES



ANNÉE SCOLAIRE
2018-2019



QUI SOMMES-NOUS ?

L'UPI est constituée de parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire Anne Franck des Molières.

Il y a une seule liste de représentants des parents d'élèves aux Molières.

Élection des représentants des parents d'élèves:

Tous les ans, les parents d'élèves élisent leurs représentants au conseil d'école pour une durée de 1 an. Cette année, **l'élection a lieu le 12 octobre 2018** (date fixée par le ministère de l'Education nationale).

Chaque parent est électeur et éligible sous réserve qu'il soit détenteur de l'autorité parentale. Il ne dispose que d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement.

VOTEZ !



NOS MISSIONS

- Agir dans l'intérêt de **tous les enfants** en intervenant auprès des enseignants, de la mairie et de l'inspection académique
- Être vigilant(e)s sur tout ce qui concerne l'organisation du **temps scolaire** (étude, sorties...) et **périscolaire** (restauration, garderie, NAP...)
- Représenter **tous les parents** dans leur diversité
- Transmettre aux parents les **informations** reçues de l'école et de la mairie
- Soutenir la **Caisse des écoles** (www.lesmolieres.fr/la-caisse-des-ecoles) en relayant et en participant à ses actions, aux côtés des autres parents bénévoles
- Organiser des **manifestations** favorisant le lien social et les échanges entre parents : petit déjeuner de rentrée, bourse aux vélos/rollers...

AU SEIN DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

Les représentants des parents d'élèves titulaires siègent aux 3 conseils d'école et ont un droit de vote.

Les représentants suppléants peuvent participer aux 3 conseils d'école et remplacent les titulaires en cas d'absence.



NOS ENGAGEMENTS

Rester libres de toute contrainte politique, religieuse, syndicale ou fédérative

Renforcer la représentativité des parents pour être considéré comme l'unique interlocuteur lors des échanges et consultations
Agir pour une communication apaisée et efficace entre les parties prenantes (école, Mairie, parents)

Etre transparents et communiquer sur nos actions : conseils d'école, commissions menus, périscolaire...

NOTRE ORGANISATION

- 1 représentant « référent » pour chaque école :

Ecole maternelle : Anne-Claire LEPELTIER

Ecole élémentaire : Guillaume ESPINOSA

Rôle : porte-parole de l'UPI et contacts privilégiés auprès de l'école et de la Mairie

- 2 représentants (un titulaire et un suppléant) par niveau :

PS/MS	Mme FAUCONNIER	→	Anne-Claire LEPELTIER Ninette MORCET
MS/GS	Mme METIVIER puis Mme BOURDOT	→	Gaëlle FLAMAND Virginie RIGABERT
CP	Mme BOUVIER	→	Anne-Claire LEPELTIER Noémie GIRARD
CE1/CM2	Mme CHAUVEAU	→	Christine CHAPUT
CE2	Mme SEVENO	→	Séverine GUILLAUME Johana BOURGAULT
CE2/CM1	Mme TONNERRE	→	Alexandre VIGNE Caroline BOURDREUX
CM2	Mme ROIZIL	→	Guillaume ESPINOSA Cécile BRINDEJONC

CONTACTEZ-NOUS, RENCONTREZ-NOUS !

Rendez-vous tous les premiers lundi du mois à 20h30 (le lieu sera communiqué par mail à tous les parents) :
vous êtes les bienvenus !



De quoi parlons-nous pendant ces réunions ?

Nous transmettons les informations de chaque niveau de classe, nous échangeons nos points de vue (plus on est nombreux, mieux c'est !), nous préparons les conseils d'école et les réunions périscolaires, mais aussi :

Rythmes scolaires

Liens avec la Caisse des écoles et les coopératives scolaires

Communication de l'UPI : site Internet, boîte mail

Réflexions sur les sorties scolaires et les classes transplantées

Intérêt et participation des parents

Nous + vous



contact mail : upi.les.molieres@gmail.com
site Internet : <http://upilesmolieres.e-monsite.com>

A BIENTÔT !